

**Notes explicatives de la nomenclature combinée de l'Union européenne**

(2016/C 457/04)

En vertu de l'article 9, paragraphe 1, point a), deuxième tiret, du règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil <sup>(1)</sup>, les notes explicatives de la nomenclature combinée de l'Union européenne <sup>(2)</sup> sont modifiées comme suit:

À la page 328, le texte suivant est inséré:

**«8474 80 90 autres**

Relèvent de cette sous-position les imprimantes 3D pour la fabrication d'articles à partir des matières du n° 8474.»

---

<sup>(1)</sup> Règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil du 23 juillet 1987 relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun (JO L 256 du 7.9.1987, p. 1).

<sup>(2)</sup> JO C 76 du 4.3.2015, p. 1.